



CRAC



CREJe



Akarélé



Maison des Amis France

Programme la Maison des Amis :
Parrainages d'enfants orphelins et
en situation de vulnérabilité,
soutien aux veuves,
création d'un centre d'accueil



Atakpamé, TOGO
Août 2010

Sommaire

1/ La Maison des Amis en quelques mots	p. 3
2/ Atakpamé: situation actuelle	p. 3-4
3/ Les associations membres du programme	p. 4-5
A/ Au Togo	
B/ En France	
4/ Genèse du programme Maison des Amis	p. 5-6
5/ Nouvelles réalisations du programme Maison des Amis en 2009 - 2010	p. 7-12
A/ Parrainages	
B/ Soutien aux veuves chargées de famille	
C/ Acquisition d'un terrain pour le centre d'accueil	
6/ Perspectives pour 2010 – 2011	p. 13 – 15
A/ Poursuite des parrainages	
B/ Aprofondissement du soutien aux veuves chargées de famille	
C/ Construction d'un centre d'accueil	
D/ Création d'un centre de formation agropastoral	
7/ Le suivi de nos programmes	p. 15 – 16
8/ Conclusion	p. 16
9/ Rapport financier 2009 – 2010	p. 17 – 19
A/ Recettes	
B/ Dépenses	
10/ Budget prévisionnel 2010 – 2011	p. 19 – 22
A/ Budget global	
B/ Budget par association de terrain	
1. Pour les parrainages et les AGR des veuves	
2. Pour l'acquisition d'un terrain, la construction du centre d'accueil et la création d'un centre agropastoral	
11/ Annexes	p. 22 - 26
1. Reçu pour l'acquisition du terrain	
2. Budget prévisionnel global pour la construction du centre d'accueil	
3. Budget prévisionnel global pour l'ouverture du centre d'accueil	
4. Budget prévisionnel pour le fonctionnement du centre d'accueil	

1. La Maison des Amis en quelques mots

La Maison des Amis est un programme de parrainages et d'accompagnement destiné aux enfants en difficulté, en particulier aux orphelins. Deux ans après son lancement, ce programme soutient déjà **193 enfants togolais** de la zone d'Atakpamé.

Amorcé en août 2008, à Atakpamé, ville du centre du Togo, la Maison des Amis réunit actuellement **3 associations locales togolaises et une structure européenne** qui ont décidé d'unir leurs volontés et leur savoir-faire au service des plus vulnérables.

Grâce au travail de ces associations, le programme la Maison des Amis offre à près de 200 enfants la possibilité de suivre une scolarité normale, tout en leur apportant un soutien alimentaire, vestimentaire, sanitaire et psychologique.

La Maison des Amis demeure apolitique et laïque.

Le programme soutient aussi les veuves chargées de famille par le biais de formations à la gestion et d'aide à la création d'activités génératrices de revenus. Il a pour but de promouvoir l'autogestion et l'autonomie des femmes par la création de caisses de solidarité.

Enfin, depuis 2010, La Maison des Amis dispose d'un vaste terrain (5 hectares) disponible à la fois pour la construction d'un centre d'accueil et d'un centre de formation agropastoral pour les jeunes.

2. Atakpamé : situation actuelle

Petit pays de l'Afrique de l'Ouest, le Togo a pour capitale Lomé. En 2010, sa population est estimée à 6 millions d'habitants. **Atakpamé, au centre du pays, est la quatrième ville du Togo en terme de population (150 000 habitants).**



Au plan politique, le Togo a vécu en mars 2010 de nouvelles élections présidentielles. Si les précédentes élections de 2005 avaient été entachées par des violences graves, celles de 2010 se sont déroulées dans un calme relatif. Après une période de doute et de manifestations suite à la reconduite dans ses fonctions du président Faure Gnassingbé, le calme est à présent revenu dans le pays avec l'espoir d'un compromis et d'une union nationale.

Néanmoins, la situation économique et sociale du Togo reste très difficile. Peu avant 2010, son indice de développement humain (IDH) le plaçait parmi les 30 pays les plus pauvres de la planète.

3. Les associations membres du programme

A/ Au Togo

- **Association CRAC - EPE (Cercle de Réflexion et d'Action pour la Cohésion – Ensemble pour les Enfants !)** : il s'agit de l'association coordonnatrice du programme sur le terrain. Fondée en l'an 2000, cette structure œuvre pour la non-violence et la paix et s'implique dans le domaine de l'enfance. En 2006, elle a reçu le prix WWSF du Sommet Mondial des Femmes pour son action en faveur des enfants en matière de lutte contre les violences sexuelles.

Représentant : Yves-Matthieu Amewu

Coordonnées : ong_crac@yahoo.fr, Tél : (00228) 907 08 78

Site Internet : www.ongcrac.populus.ch

- **Association Akaralé** : il s'agit d'une association d'aide aux personnes atteintes du VIH/SIDA. Elle assure la prise en charge médicale, psychosociale et économique des malades. Elle œuvre aussi auprès des enfants séropositifs.

Représentant : Brice Synedouh Kossivi

Coordonnées : sykodziba@yahoo.fr, Tél : (00228) 922 66 70

Blog : <http://www.akarale.blogspot.com/>

- **Association CREJe (Cercle de Réflexion pour l'Emergence des Jeunes)** : tout comme Akaralé, le CREJe agit dans le domaine de l'aide aux personnes atteintes du VIH/SIDA. Son action est à la fois sanitaire et éducative.

Représentant : Ilalou Lawani

Coordonnées : creje@yahoo.fr, Tél : (00228) 923 68 59, (00228) 440 15 07

Blog : <http://creje.blogspot.com/>

Partenaires Au Togo :

- **Association CRAPEF (Cercle de Réflexion et d'Action pour l'Emancipation des Femmes)** : c'est une association locale de défense des droits des femmes et des jeunes-filles. Elle a œuvré pour le programme Maison des Amis depuis 2009 dans le cadre de l'activité de soutien aux veuves chargées de famille.

Représentante: Clémentine Avosse

Coordonnées : associationcrapef@yahoo.fr, Tél : (00228) 985 83 45

- **OCDI – CARITAS Atakpamé (Organisation pour la Charité et le Développement Intégral)** : il s'agit d'une organisation de soutien au développement local et communautaire, qui vient en aide aux personnes en difficulté tant au niveau sanitaire qu'alimentaire. Elle est membre du

réseau CARITAS. Tout comme l'association CRAPEF, l'OCDI soutient le programme Maison des Amis depuis 2009 pour tout ce qui concerne le soutien aux veuves.

Représentant : Père Séraphin Abokitse

Coordonnées: ocdiata2007@yahoo.fr, Tél : (00228) 093 46 51

Site Internet: <http://www.caritas-africa.org/togo.htm>

Toutes ces associations sont impliquées dans le domaine de l'enfance, quel que soit leur spécialisation (non-violence et paix, soutien aux personnes atteintes du VIH-SIDA, etc). **Elles se sont réunies autour du programme Maison des Amis. Toutes les personnes impliquées dans le programme Maison des Amis sont bénévoles. Ainsi, les fonds récoltés soient exclusivement consacrés aux enfants parrainés.**

A long terme, nous espérons que sur le terrain, le projet pourra se professionnaliser et offrir des postes rémunérés, notamment au niveau du centre d'accueil.

Il est nécessaire de préciser qu'en 2008 – 2009 le programme Maison des Amis comptait 4 associations fondatrices : CRAC-EPE, CREJE, Akaralé mais aussi **l'association VIES – Afrique rurale**. En 2009 – 2010, il s'est avéré que la coopération avec cette association ne pouvait se poursuivre pour des raisons de manque de transparence. Suite à des mésententes répétées, l'association VIES –Afrique rurale s'est retirée du projet. Nous nous en félicitons et souhaitons poursuivre sur des bases assainies. Nous conservons nos principes de travail fondateurs sur lesquels nous ne sommes pas prêtes à transiger : **dialogue entre tous les acteurs du programme, transparence de la communication et des comptes, droiture et ouverture d'esprit, non-violence.**

B/ En France

- **Maison des Amis France** : l'association française Maison des Amis France a été officiellement fondée en novembre 2009, même si elle œuvrait déjà de façon concrète depuis 2008. Elle a pour but de soutenir les enfants en situation de vulnérabilité, notamment les orphelins et les enfants maltraités. Sa stratégie est de soutenir des petites associations locales des pays du Sud qui mènent des projets porteurs dans le domaine de l'enfance. C'est pourquoi dès sa création, la Maison des Amis France a choisi de soutenir les associations CRAC-EPE, ainsi que CREJE et Akaralé dans le cadre de leur programme de soutien aux enfants en difficulté d'Atakpamé.

Représentante : Bénédicte-Fleur Vappereau

Coordonnées : maison-des-amis@hotmail.fr, Tél : (0033) 6 09 50 44 92

Site Internet : <http://lamaisondesamis.blog4ever.com>

4. Genèse du Programme Maison des Amis

Le programme Maison des Amis a été fondé en février 2008. C'est l'association CRAC-EPE qui en est le pilier, avec son fondateur Yves-Matthieu Amewu, professeur de philosophie et fervent défenseur des enfants et de la non-violence. Depuis des années, M. Amewu avait souhaité pouvoir approfondir son travail de soutien aux enfants en difficulté de la zone d'Atakpamé, mais les financements lui manquaient. Pour une petite ONG du Togo, rien n'est moins simple que de parvenir à contacter les bailleurs de fonds internationaux. Les problèmes d'électricité et d'Internet sur place ne simplifient pas l'accès des petites structures associatives aux grandes organisations du Nord.

Néanmoins, depuis 2005, l'association CRAC oeuvre avec le Mouvement international de la Réconciliation (MIR) en France (voir site : www.mirfrance.org). Cette association, qui agit dans le domaine de la paix et de la non-violence, a soutenu le CRAC-EPE dans ses activités de formation à la non-violence au Togo. Les membres du MIR France ont effectué de nombreux voyages au Togo pour accompagner le CRAC- EPE dans ses programmes en matière de lutte pour la paix, notamment après les violentes élections présidentielles de 2005.

Touchée par le travail du CRAC- EPE, l'ancienne secrétaire nationale du MIR France, Bénédicte-Fleur Vappereau, décide de se rendre au Togo afin d'agir comme fundraiser bénévole du CRAC en 2008. Sur le terrain, elle s'aperçoit rapidement que la situation de nombreux enfants est très difficile, en particulier pour les orphelins et les jeunes des rues. En outre, l'éducation au Togo reste souvent entachée par l'autoritarisme et la violence physique, deux fléaux dénoncés par le CRAC-EPE. Non seulement les structures sociales de l'Etat togolais ne parviennent pas à prendre en charge les enfants en difficulté, mais la plupart des grandes ONG du Nord ne travaillent pas dans la zone d'Atakpamé et ne peuvent donc soutenir ces enfants. Seules quelques associations locales tentent d'agir avec des moyens limités, mais de façon séparée. Animée par le désir de soutenir ces enfants au travers de l'association CRAC-EPE, Bénédicte-Fleur Vappereau, soutenue par son mari, s'engage à développer un programme de parrainages pour les enfants en difficulté au côté du CRAC-EPE. Elle offre de se faire la fundraiser bénévole de ce programme jusqu'à ce qu'il puisse voler de ses propres ailes. Cette idée séduit le CRAC-EPE qui va réunir autour de lui d'autres structures locales qui agissent dans le domaine de la protection de l'enfance et de développement, comme les associations CREJe et Akaralé.

Ainsi, à partir de la rentrée scolaire 2008, le programme Maison des Amis est officiellement lancé, avec 4 associations partenaires sur le terrain et une fundraiser basée en France et effectuant des voyages réguliers au Togo. Lors de sa première année, le programme soutenait 78 enfants dans le cadre de ses parrainages. En 2009, il en parrainait 193. En 2010, il compte poursuivre ces actions de parrainages et commencer la construction d'un centre d'accueil destiné aux jeunes en difficulté.

En 2009, Bénédicte-Fleur Vappereau crée l'association La Maison des Amis France pour mieux soutenir les projets en faveur des enfants en difficulté, notamment celui du CRAC-EPE au Togo.

La Maison des Amis est donc un programme interassociatif fondé sur une coopération active Nord-Sud et Sud-Sud. Il entre dans sa troisième année de réalisation, avec un ancrage de plus en fort dans les communautés locales qui lui accordent leur confiance.



A gauche : Plusieurs membres fondateurs du CRAC réunis autour du président de CARITAS Atakpamé, le Père Séraphin Abokitse (au centre)

Au centre : Yves-Matthieu Amewu, fondateur du CRAC-EPE

A droite : Bénédicte-Fleur Vappereau, fondatrice de la Maison des Amis France, entourée des deux jeunes parrainés par le programme

5. Nouvelles réalisations du programme Maison des Amis en 2009 – 2010

A titre de rappel, nos principaux objectifs pour l'année scolaire 2009 – 2010 étaient les suivants :

- poursuivre le programme de parrainages et soutenir au moins une centaine d'enfants,
- lancer un programme de soutien aux veuves chargées de famille,
- avancer dans le cadre du projet de création d'un centre d'accueil.

Ces trois objectifs ont été atteints et même dépassés, comme expliqué en détails dans les sections suivantes.

A/ Parrainages

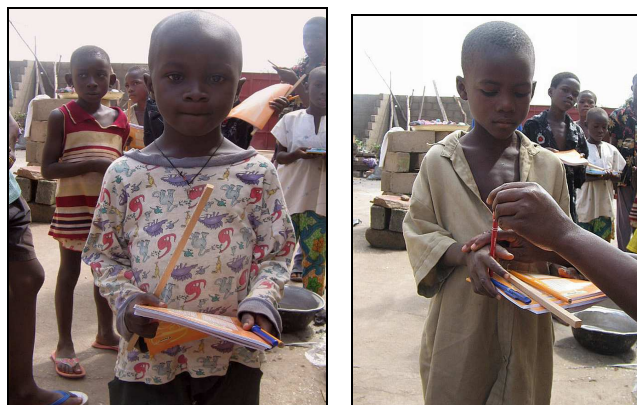
En 200-2010, le programme Maison des Amis est parvenu à soutenir non pas une centaine d'enfants mais près de 200. C'est un progrès quantitatif que nous accompagnons d'une approche qualitative. Ainsi, chaque enfant fait l'objet d'un suivi personnalisé, non seulement au niveau matériel mais aussi au plan psychologique. Les enfants soutenus par la Maison des Amis reçoivent un soutien graduel en fonction de leur situation :

- **Pour les enfants les plus défavorisés, il s'agit d'un soutien intégral** : paiement des frais de scolarité, de toutes les fournitures scolaires (livres, cahiers, etc), de l'uniforme scolaire, des petits-déjeuners, soutien en nature pour les repas à la famille d'accueil de l'enfant, soutien médical pour l'enfant en cas de maladie, soutien vestimentaire et soutien psychologique.
- **Pour les enfants en situation difficile mais dont la famille d'accueil dispose d'un minimum de moyens, il s'agit d'un soutien essentiellement scolaire et alimentaire** : paiement des frais de scolarité, des fournitures scolaires, des petits-déjeuners, soutien en nature pour les repas à la famille d'accueil et soutien psychologique à l'enfant.
- **Pour les enfants qui se trouvent dans les situations les moins alarmantes, le soutien est essentiellement scolaire** : paiement des frais de scolarité et des fournitures, en cas de besoin des petits déjeuners, soutien psychologique.

Ce soutien différencié vise à répondre à des problèmes variables de la façon la plus adéquate possible: en effet, la situation des 193 enfants parrainés est à chaque fois différente. Ainsi, on ne peut répondre aux problèmes d'un jeune des rues ayant perdu ses deux parents de la même façon que l'on traite la situation d'un enfant orphelin de père mais scolarisé. **Nous ne prônons donc pas l'égalitarisme mais une approche concrète et réaliste sur le terrain.**

Nous avons accordé une attention toute particulière aux enfants lors de trois occasions particulières: avant la rentrée scolaire, durant les élections présidentielles et en période d'examens de fin d'année :

- **Avant la rentrée scolaire, les associations de terrain ont acheté toutes les fourniture scolaires et les ont distribué aux les enfants.** Des petites cérémonies de remise des effets scolaires ont été organisées, donnant ainsi aux enfants l'occasion de faire connaissance et de sympathiser. Puis, lors de la rentrée, les responsables des associations se sont rendus dans les écoles des enfants afin de payer les frais de scolarité (pour les élèves dans le secondaire uniquement car en primaire, la gratuité a été instaurée en 2009).



Enfants parrainés à la rentrée à l'occasion de la remise de fournitures scolaires.

- **Lors des élections présidentielles en février 2010** : les élections présidentielles de 2005 s'étaient soldées par une flambée de violences, notamment dans la région d'Atakpamé. C'est pourquoi en 2010, les associations du programme Maison des Amis étaient sur le qui-vive. Nous avons surtout voulu éviter que les enfants et leurs familles d'accueil aient à sortir de chez eux en cas d'émeutes post-électorales. **C'est pourquoi, juste avant les élections, nous leur avons fourni des kits alimentaires avec tout le nécessaire pour pouvoir tenir durant quelques semaines sans devoir sortir.** Fort heureusement, la phase pré et post-électorale se sont déroulées dans un calme relatif à Atakpamé, sans émeutes et sans montée de violences dans les rues. Les enfants ont donc pu poursuivre leur quotidien, même si certains ont préféré rester chez eux quelques jours quand la FOSEP (Force de sécurité Elections Présidentielles, formation armée gouvernementale) s'est installée dans la ville à titre préventif. Aujourd'hui, la FOSEP s'est totalement retirée et le calme règne à Atakpamé.



Distribution des kits alimentaires aux enfants avant les élections

- **Avant les examens de fin d'année** : les membres des associations de terrain ont voulu apporter à la fois un soutien psychologique et un soutien scolaire aux enfants à l'occasion des examens de fin d'année. Sachant que le taux d'échec scolaire est très élevé au Togo, il était important d'être aux côtés des enfants en cette occasion précise. En cette année scolaire 2009 – 2010, seul un des enfants parrainés par nos programmes se présentait au baccalauréat (Koladan Adjilé, 18 ans). Malgré un taux de réussite moyen au bac qui ne dépasse guère 50% au Togo, Koladan a brillamment réussi toutes ses épreuves et passé son bac haut la main. Il espère s'inscrire à l'université à Lomé l'an prochain. Encore enfant des rues il y a 3 ans, partiellement déscolarisé, Koladan est aujourd'hui un jeune homme qui a gagné en

assurance. Nous le félicitons et nous réjouissons de telles avancées concrètes dans le cadre de notre programme de parrainage.

Nous avons aussi organisé divers évènements pour distraire les enfants, notamment une fête à Noël avec remise de cadeaux et une petite fête à Pâques.



*A gauche : enfants réunis pour la remise des cadeaux à Noël
A droite : enfants lors du repas de Pâques*

La situation des 193 enfants parrainés est à chaque fois différente. Même si les tableaux ci-dessous ne sauraient résumer la complexité de chaque cas individuel, ils permettent de se donner une idée globale de la situation :

Age des enfants parrainés en 2009 - 2010	En %
De 0 à 5 ans	4 %
De 6 à 10 ans	52 %
De 11 à 15 ans	37 %
De 16 à 20 ans	7 %

Nous parrainons en priorité des enfants en âge scolaire et la grande majorité d'entre eux ont entre 6 et 10 ans. Nous privilégions toujours le fait de soutenir les enfants d'une même fratrie.

Situation familiale des enfants parrainés en 2009 - 2010	En %
Orphelins de père et de mère	19 %
Orphelins de père	70 %
Orphelins de mère	9 %
Avec père et mère en situation de grande pauvreté ou avec des parents malades	2 %

Dans le cadre du programme Maison des Amis, nous soutenons en priorité des enfants orphelins, qu'ils aient perdu leur père, leur mère ou leurs deux parents. De façon résiduelle, nous accompagnons quelques enfants qui ont encore leurs parents mais dont ceux-ci ne peuvent subvenir aux besoins de la famille (par exemple, si les deux parents sont handicapés, etc). La majorité des enfants parrainés ont perdu leur père; les causes du décès peuvent varier, allant des maladies chroniques aux accidents de voiture ou aux disparitions suite aux violences des élections présidentielles de 2005.

Niveau scolaire des enfants parrainés en 2009 - 2010	En %
Maternelle	2 %
Primaire	77 %
Collège	14 %
Lycée	7 %

Plus des deux tiers des enfants parrainés sont inscrits en primaire. Ils ont en général entre 6 et 14 ans. Plusieurs enfants ont déjà traversé de nombreux redoublements ou/et des interruptions dans la scolarité. Nous savons que pour ces jeunes en difficulté, il est difficile de suivre une scolarité régulière lorsqu'ils manquent de tout et sont contraints de travailler. C'est pourquoi notre programme de parrainages intervient, en assumant tous les frais scolaires des enfants et leurs besoins alimentaires.

Sexe des enfants parrainés en 2009 - 2010	En %
Filles	48 %
Garçons	52 %

Nous sommes fiers de parrainer 48% de filles. En effet, au Togo, comme dans de nombreux autres pays, la scolarité des filles est trop souvent négligée. Selon les statistiques de l'UNICEF, pour la période 2003 – 2008, le taux de scolarisation net des garçons en primaire était de 82% alors qu'il n'était que 72% pour les filles. Ces chiffres tombaient respectivement à 30% et 14% dans le secondaire. **Il est donc essentiel pour nous de suivre avec une attention soutenue la scolarité des jeunes filles que nous parrainons**, sans pour autant négliger celle des garçons.

En outre, **nous parrainons une dizaine d'enfants séropositifs**. Les associations CREJe et Akaralé, toutes deux dédiées au soutien aux personnes atteintes du VIH-SIDA, s'engagent sur le terrain en faveur des jeunes séropositifs et de leurs familles. Ces deux associations leur apportent un soutien médical et psychologique.

Enfin, nous soutenons un adolescent atteint de drépanocytose¹ et une jeune fille aveugle.

Grâce à ces parrainages, les enfants ont retrouvé confiance en eux et pris conscience de leur valeur. Certains, qui avaient abandonné les bancs de l'école, ont réentamé leur scolarité. Allégés du poids incessant des soucis financiers, ils ont retrouvé un peu d'insouciance, tout comme leurs familles.

C'est pourquoi en 2010 – 2011, la poursuite du programme de parrainage restera notre priorité absolue.

B/ Soutien aux veuves chargées de famille

Depuis la création du programme Maison des Amis en 2008, nous avons assuré un soutien alimentaire dans le cadre des parrainages. Ce soutien était destiné aux enfants mais aussi aux familles (veufs et veuves, familles d'accueil).

Cette année, nous avons voulu aller plus loin et aider les familles à subvenir elles-mêmes à leurs besoins plutôt que de les placer en situation de dépendance.

C'est pourquoi, nous avons mis en œuvre en 2009 **un programme de soutien aux veuves chargées de famille. Ces veuves ont été choisies parmi les mères des enfants parrainés par la Maison des Amis**. Nous avons sélectionné les femmes qui étaient les plus motivées et avaient déjà un projet concret pour leur avenir professionnel (en matière de vente, d'artisanat, etc).

Ainsi, en décembre 2009, 34 femmes ont été formées à la gestion et l'organisation des entreprises artisanales. Cette formation a été animée conjointement par les trois associations porteuses du programme Maison des Amis (CRAC-EPE, CREJe et Akaralé) et par notre partenaire le CRAPEF (Cercle de Réflexion et d'Action pour l'Emergence des Femmes). Cette structure étant déjà engagée dans des programmes de développement en faveur des femmes au Togo, elle nous a

¹ Maladie héréditaire caractérisée par : un retard de taille et de poids, des déficits nutritionnels, un retard pubertaire fréquent, des troubles cardio-pulmonaires, une rate augmentée de volume, des anomalies rétinienne, etc.

guidé dans le contexte de cette formation de base d'une durée de deux jours (les 18 et 19 décembre 2009).



Formation en gestion pour les veuves chargées de famille

Puis, d'un commun accord, 30 veuves ayant pris part à la formation ont décidé de s'unir et de former deux groupements d'auto-promotion économique. Les activités de ces groupes sont les suivantes :

- Animer des rencontres collectives 2 fois par mois
- Débattre des Activités Génératrices de Revenus (AGR) souhaitées par les membres
- Se tenir informées sur les questions de santé reproductive et de santé des enfants
- Se tenir informées sur les questions d'hygiène et de nutrition
- Alimenter une caisse de solidarité (100 FCFA² par membre à chaque rencontre) dont le but est de servir pour les veuves en situation d'urgence
- Alimenter une caisse d'épargne (1000 FCFA par membre et par quinzaine, soit 2000³ FCFA par mois.) Seules 15 des veuves ont voulu tenir cet engagement. Elles décideront de l'utilisation commune des fonds au bout d'un an.
- Réaliser des études de terrain pour le lancement des AGR
- Consolider leurs connaissances en gestion financière.

La création d'une caisse de solidarité et d'une caisse d'épargne constitue une vraie réussite. Ce sont les veuves elles-mêmes qui en ont pris l'initiative, conscientes que la solidarité et l'autonomie seraient la clé de leur réussite.

En mars 2010, l'OCDI- CARITAS Togo a décidé de soutenir les deux groupes de veuves en leur octroyant un petit financement pour le lancement de leurs Activités Génératrices de Revenus. Actuellement, il s'agit surtout d'activités dans le domaine commercial : vente de beignets, d'haricots, de maïs, d'arachide, de jus de citrons, d'eau glacée, de savon, etc.

En 2010 –2011, nous souhaitons ardemment poursuivre notre soutien aux veuves chargées de familles en octroyant davantage de fonds aux deux groupement récemment créés. Grâce à cela, les activités commerciales des femmes pourront prendre leur essor, en leur assurant une plus grande autonomie, notamment au plan alimentaire.

² Moins d'un euro

³ Presque 3 euros



Remise d'une somme forfaitaire de soutien aux AGR pour chaque veuve suite à la formation

C/ Acquisition d'un terrain pour le centre d'accueil

Dès le lancement de nos programmes, nous avons nourri le souhait de créer un centre d'accueil pour enfants en difficulté. Mais nous avons choisi de commencer nos programmes par des parrainages afin de mieux nous ancrer dans les communautés locales et gagner leur confiance. En effet, au Togo, il arrive parfois que certains projets de grande envergure (comme la construction d'un centre d'accueil) déchaînent la jalousie ou suscitent l'incompréhension. Mais après deux ans de travail rigoureux, nous avons pu gagner la confiance des communautés et asseoir notre programme de parrainages. Nous pouvons donc avancer avec assurance vers la création du centre d'accueil initialement prévu.

C'est dans ce sens qu'en 2010, La Maison des Amis a acquis un terrain de 5 hectares à Avété, tout près d'Atakpamé. Il servira à la construction du futur centre. La vente de ce terrain a été négociée avec l'aide de la CARITAS Atakpamé.

Nous avons choisi un terrain en banlieue de la ville, ni trop loin du centre pour simplifier les transports, ni trop près pour bénéficier d'un environnement calme. Suite à l'observation de nombreuses termitières, nous avons eu confirmation que **ce terrain est fertile et que son sous-sol est riche en eau.** En outre, il se situe à faible distance d'une rivière.

Au stade actuel, les opérations suivantes ont déjà été réalisées :

- bornage du terrain
- réalisation du plan du terrain
- réalisation du plan de centre d'accueil par un architecte local
- enregistrement au Ministère de l'Intérieur
- demande d'accréditation en cours

En octobre 2010, nous espérons obtenir une autre subvention qui nous permettra d'acheter 5 hectares supplémentaires, juste à côté du terrain déjà acquis. Ainsi, nous pourrions disposer d'un vaste terrain de 10 hectares qui servira à la construction du centre d'accueil, mais aussi à divers projets dans le domaine de l'agriculture comme la création d'un centre de formation agro-pastoral.

6. Perspectives pour 2010 – 2011

A/ Poursuite des parrainages

En 2009-2010, nous avons accompagnés 193 enfants grâce au programme de parrainages. Pour l'année qui vient, notre but n'est pas d'augmenter le nombre d'enfants parrainés mais plutôt de donner davantage d'attention à chacun des jeunes actuellement pris en charge. Assurer le suivi des enfants dans la durée est essentiel. Soutenir un enfant sur le plan psychologique et matériel, l'aider à se reconstruire et à prendre confiance en lui: tout ceci demande du temps et beaucoup d'attention. **La grande majorité des enfants parrainés ont vécu de graves traumatismes:** décès d'au moins un des parents, abandon pour certains (notamment suite au remariage de l'un des parents), maltraitance, etc. La plupart de ces enfants sont donc stressés et inquiets, en quête d'attention. **C'est pourquoi il nous faut du temps pour les aider matériellement mais surtout pour les écouter, pour discuter avec eux, pour les accompagner dans un processus de résilience.** Maintenant que nous connaissons mieux ces enfants, nous sommes plus à même de répondre à leurs besoins et de les entourer au plan psychologique.

Nous allons donc continuer de parrainer les 193 enfants actuellement pris en charge, avec toujours :

- un soutien solaire en priorité : paiement des frais d'écolage, des fournitures et parfois des uniformes scolaires,
- un soutien alimentaire pour l'enfant et sa famille d'accueil,
- un soutien d'ordre sanitaire en cas de problème mais aussi dans un cadre prophylactique,
- un soutien vestimentaire en cas de besoin,
- un accompagnement psychologique, scolaire et familial.

Tout comme en 2009 – 2010, nous apporterons aux enfants un soutien individualisé et adapté à leurs situations personnelles. Ainsi, si certains ont besoin d'un accompagnement complet en raison de difficultés économiques et sociales particulièrement sévères, ils seront aidés sur tous les plans. Les jeunes en situation moins critique se verront soutenus pour leurs frais scolaires et accompagnés psychologiquement.

Nous continuerons d'œuvrer en matière de formation et de prévention non seulement auprès des jeunes mais aussi auprès des familles d'accueil :

- éducation à l'hygiène,
- éducation au respect de l'environnement,
- éducation à la non-violence et à la paix pour les enfants (l'association CRAC-EPE est l'instigateur de cours de non-violence et de paix dans plusieurs collèges d'Artakpamé depuis 2007),
- formation des adultes à une éducation non-violente basée sur le dialogue, lutte contre toute forme de maltraitance envers les enfants.

Tout ces aspects sont essentiels et si ces formations sont peu coûteuses financièrement, elles rapportent beaucoup en termes de progrès sociaux.

Notre objectif est certes de soutenir les enfants au plan matériel et psychologique mais surtout d'en faire les acteurs conscients, informés et équilibrés du Togo de demain.

B/ Approfondissement du soutien aux veuves chargées de famille

Nous allons aussi poursuivre notre soutien aux groupements de veuves créés suite à la formation en gestion dispensée en décembre 2009. Ces deux groupes de 15 femmes chacun sont particulièrement dynamiques et motivés.

Nous allons continuer de les soutenir financièrement pour leurs activités génératrices de revenus, en leur donnant le coup de pouce nécessaire au lancement de celles-ci. Nous continuerons à les encourager à être aussi autonomes que possible et à s'organiser entre elles. Nous espérons que la CARITAS pourra poursuivre son accompagnement matériel et psychologique dans le cadre de ce projet. Nous remercions cette structure pour son soutien constant.

C/ Construction d'un centre d'accueil

Nous allons travailler à valoriser le terrain dont nous disposons (5 hectares actuellement, 10 hectares à partir d'octobre 2010).

Notre priorité sera surtout d'y faire construire un centre d'accueil destiné à 40 enfants en difficulté de la zone d'Atakpamé. Nous prévoyons de créer dans ce centre une section ouverte pour les enfants nécessitant un soutien ponctuel et une section permanente pour les enfants ayant besoin d'un long séjour (supérieur à un mois).

- 1/ Section ouverte (accueil allant de quelques heures à 30 jours/ 20 places) : les jeunes pourront à la fois y être accueillis, nourris et soignés, mais aussi se laver et changer de vêtements. Les enfants des rues, pour qui l'hygiène et la santé sont chaque jour un défi, seront profondément soulagés par l'existence d'un tel lieu d'accueil. Bien qu'il existe déjà un orphelinat à Atakpamé, il n'y a actuellement aucun centre ouvert quotidiennement aux enfants en difficulté. C'est pourquoi il est indispensable de créer une telle structure. Les enfants accueillis auront aussi l'occasion de parler à des professionnels de l'enfance qui pourront les soutenir psychologiquement. Ils rencontreront d'autres jeunes et pourront tisser avec eux des liens de solidarité. Ils auront aussi tout simplement la possibilité de se distraire en jouant, en regardant des films ou en participant à des ateliers éducatifs.
- 2/ Section permanente (séjour d'un mois à 12 mois/ 20 places) : Nous offrirons aussi aux enfants en grande détresse familiale et économique des places pour un séjour de plus longue durée dans le centre. Ils seront alors entièrement pris en charge, nourris et logés. Leurs frais de scolarité seront assumés par le centre d'accueil. Nous ne prévoyons pas nécessairement d'accueil à très long terme (plus d'un an) dans le centre: nous privilégierons l'autonomisation des enfants et le placement en familles d'accueil. Depuis la création de ce projet, nous disposons d'un réseau fiable de familles d'accueil que nous continuerons de soutenir.

Le but de ce centre d'accueil ne sera pas de remplacer notre programme de parrainages mais de le compléter. Les éducateurs du centre et les familles d'accueil des enfants parrainés travailleront en lien étroit. L'intérêt du centre sera à la fois de constituer une étape pour certains enfants avant un placement en famille d'accueil et d'offrir une soupape de décompression aux familles en cas de crise (dans certaines situations, les familles d'accueil ou les veuves/veufs ne parviennent plus du tout à soutenir leurs enfants, notamment pour les parents malades du VIH/SIDA).

Ce centre d'accueil sera financé localement à plus de 50 % dès le départ (voir bilan prévisionnel en annexe). En effet, le terrain de 10 hectares, une fois cultivé, permettra de dégager des revenus importants grâce à la vente des produits agricoles et d'élevage. Mais surtout, notre centre d'accueil se verra enrichi d'une petite maison d'hôtes où nous ouvrirons au moins 5

chambres mises en location. Cette maison d'hôtes sera bâtie à côté du centre d'accueil. Des étudiants pourront y loger, mais aussi des volontaires internationaux et des parrains et marraines du programme.

D/ Création d'un centre de formation agro-pastoral

Afin de mettre en valeur le terrain dont nous disposons, nous souhaitons y créer non seulement un centre d'accueil, mais aussi un centre de formation professionnelle dans le domaine agropastoral. Comme nous avons un vaste terrain particulièrement fertile, nous voulons le mettre au service des jeunes en leur donnant l'occasion de le cultiver et d'y pratiquer l'élevage.

Le centre agropastoral permettra d'offrir aux adolescents en situation difficile une formation dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage. Les jeunes qui prendront part à cette formation seront en priorité ceux qui logeront au centre d'accueil, mais il y aura également des places pour d'autres jeunes en difficulté.

Ce centre offrira des formations professionnelles d'une durée de 3 ans destinées à des groupes d'une trentaine de jeunes. Il offrira aussi des formations artisanales, notamment dans le domaine de la maçonnerie, forge, mécanique et menuiserie. Il permettra aux jeunes d'acquérir des compétences techniques mais aussi des connaissances en matière d'hygiène et d'alimentation équilibrée.

Les denrées issues des cultures du centre agropastoral pourront servir à l'alimentation des jeunes accueillis au centre d'accueil et au centre de formation. Elles pourront aussi être vendues en vue de dégager des recettes pour le fonctionnement du centre d'accueil. **Ainsi, le but du centre de formation agropastoral sera aussi de nous offrir les moyens d'un autofinancement et d'une autogestion de nos programmes.**

Les formations offertes au centre permettront aux jeunes de travailler en milieu rural, où les besoins sont importants. Elles contribueront à lutter contre le chômage des jeunes et contre l'exode rural.

Nous souhaitons aussi accompagner ce centre de formation **d'un projet de forage** indispensable à la réalisation de nos programmes dans le domaine agricole.

7. Le suivi de nos programmes

Comme en 2009 – 2010, le suivi de nos programmes se basera sur une coopération permanente entre les acteurs de terrain au Togo, les enfants parrainés, la fundraiser en France et les financeurs.

Les enfants parrainés continueront d'être suivis individuellement avec pour chacun un accompagnement psychologique, social et matériel. Ils disposeront toujours de leurs fiches individualisées avec photos, transmises aux parrains. Le soutien restera le plus direct possible (on préférera les dons en nature au soutien strictement financier) et le plus personnalisé possible pour s'adapter à la situation unique de chaque enfant. Les deux groupes de veuves chargées de familles seront également suivis par les associations membres du projet et par nos partenaires le CRAPEF et la CARITAS.

Les associations de terrain continueront leur travail rigoureux en lien avec la fundraiser et les parrains à qui ils enverront deux fois par an des rapports narratifs et financiers, des photos du projet ainsi que les fiches individuelles des enfants.

La fundraiser (qui est aussi la présidente de l'association Maison des Amis France) poursuivra son travail de recherche de financements depuis la France, en lien étroit avec le Togo. Elle vérifiera et classera les documents comptables disponibles pour les parrains. Elle rédigera les demandes de subventions, les rapports annuels et financiers du projet. Elle restera en contact avec les associations

locales (grâce à internet), notamment en cas d'urgence. Elle effectuera en 2011 un voyage au Togo afin de pouvoir suivre le projet sur et effectuer de nouvelles de subventions sur place.

Les parrains/marraines et les donateurs continueront d'être informés régulièrement de nos activités. Leurs coordonnées seront gardées confidentielles par la fundraiser. Nous ferons le nécessaire à l'avenir pour que La Maison des Amis France soit reconnue d'utilité publique afin que les dons des parrains soient déductibles d'impôts.

En 2010, notre communication enfants-associations-fundraiser-parrains a fait ses preuves. En effet, nous avons réussi à traverser la période électorale de façon coordonnée et organisée dans le cadre de notre programme. Ainsi, quelques semaines avant les élections présidentielles, les dons des parrains pour le 2^{ème} semestre ont été rassemblés et envoyés au Togo. Les associations de terrain ont donc pu acquérir et distribuer la nourriture aux enfants juste avant les élections, afin de les sécuriser pour toute la période. Pendant le mois qui a suivi l'annonce des résultats des élections, les associations ont fait de nombreux déplacements pour rassurer les enfants et les familles et les informer des évolutions de la situation. Grâce à de fréquents contacts Internet, la fundraiser et les parrains ont pu être informés régulièrement de la situation au Togo par les associations de terrain.

Le suivi du projet se fait donc de façon harmonieuse avec une transmission régulière des informations des bénéficiaires vers les associations, puis des associations vers la fundraiser et de celle-ci jusqu'aux parrains. Nous poursuivrons dans le même sens en 2010-2011 avec toujours un effort de transparence et de réactivité.

8. Conclusion

Démarré il y a deux ans, le programme Maison des Amis a su se développer de façon rapide et stable.

Avec près de 200 enfants parrainés, un groupe de 30 veuves soutenues pour leurs activités génératrices de revenus et l'acquisition d'un terrain de 5 hectares, nous pouvons affirmer avec conviction que ce projet est un succès.

Nous remercions tous les parrains, marraines et financeurs des nos programmes. Nous ferons le maximum pour continuer d'honorer leur confiance.

Dans l'année à venir, nous mettrons tout en oeuvre pour trouver les financements nécessaires à la construction d'un centre d'accueil et nous poursuivrons nos activités de parrainages/soutien aux veuves chargées de familles.

Les élections présidentielles de 2010 s'étant déroulées dans le calme, elles ont permis d'instaurer un climat de paix particulièrement propice à la poursuite de nos programmes.

Alors continuons ensemble de porter bien haut le flambeau des Droits de l'Enfant !

9. Rapport financier 2009 –2010

A/ Recettes

Recettes	En FCFA	En euros	En % du total
Dons individuels des parrains/marraines pour le premier semestre et la rentrée scolaire	1 948 600	2 975	32,5 %
Dons individuels des parrains/marraines pour le second semestre et la phase des élections	1 048 000	1 600	17,5 %
Dons personnes morales de droit privé (entreprises, banques sociétés d'investissement,...)	1 572 000	2 400	26 %
Participation locale	1 195 000	1 824	20 %
Soutien CARITAS Togo	240 000	370	4 %
TOTAL	6 003 600	9 169	100 %

En résumé, au stade actuel, le programme Maison des Amis est financé à 50 % par des dons individuels, à 26 % par des subventions accordées par des personnes morales et à 24 % par des initiatives locales.

Les donateurs individuels, appelés ici parrains et marraines, constituent au stade actuel le socle de notre budget associatif. Nous les remercions pour leur engagement sans faille.

Entre 2008 et juillet 2010, un groupe de 10 parrains et marraines basés en Europe et en Asie ont été les pionniers de la Maison des Amis. Pour la rentrée scolaire 2010-2011, une dizaine de nouveaux parrains sont venus s'ajouter à cette base. Nous nous réjouissons d'élargir à l'avenir le nombre de nos donateurs privés et entendons oeuvrer dans ce sens.

L'identité des donateurs est gardée confidentielle, qu'ils apportent un soutien financier ou en nature (dons de jouets, de vêtements ou de produits médicaux de base).

Grâce à l'une de nos marraines, nous avons pu présenter notre projet à une société d'investissement qui a accepté de nous soutenir en 2009. C'est grâce à ce financement que nous avons acquis le terrain de 5 hectares qui servira à la construction du centre d'accueil.

Enfin, **le soutien de la CARITAS-OCDI (Organisation pour la Charité et le Développement intégral Togo)** a permis de renforcer notre soutien aux activités génératrices de revenus des veuves chargées de famille.

Les financements locaux ont aussi beaucoup contribué à la réalisation du projet. Nous remercions particulièrement l'association CRAC-EPE qui s'est énormément impliquée. Elle a financé la prise en charge des cas urgents d'enfants en détresse non initialement prévus dans les parrainages, les animations pour les fêtes de Noël et Pâques, l'acquisition de nouveau matériel informatique nécessaire à la réalisation du projet, le bornage du terrain acquis, etc. **Les associations CREJe et Akaralé ont elles aussi apporté une contribution très appréciée, notamment dans le soutien aux enfants atteints par le VIH-SIDA.**

B/ Dépenses

Dépenses	En FCFA	En euros	En % du total
Frais scolaires des enfants (frais d'écolage, fournitures, uniformes scolaires)	1 268 500	1 938	21 %
Soutien alimentaire (pour les petit-déjeuners des enfants et pour les familles d'accueil)	897 000	1 370	15 %
Soutien médical (médicaments et analyses, notamment pour les enfants atteints du VIH – SIDA)	166 580	255	3 %
Fonds d'Aide Exceptionnelle (en cas d'urgence et pour les enfants en difficulté en plus de ceux habituellement inscrits au parrainage)	99 750	154	2 %
Animations diverses pour les enfants (Fête de Noel, Pâques, ...)	43 700	67	1 %
Acquisition d'un terrain de 5 hectares	2 130 000	3 251	35 %
Organisation d'une formation en gestion pour 34 veuves chargées de famille	230 920	352	4 %
Soutien aux activités génératrices de revenus des veuves	240 000	370	4 %
Déplacements des éducateurs et frais de fonctionnement pour le projet	257 150	392	4,5%
Frais exceptionnels Acquisition nouveau matériel informatique pour le projet (<i>pris en charge uniquement sur des contributions locales</i>)	670 000	1 020	10,5%
TOTAL	6 003 600	9 169	100 %

En résumé, en 2009-2010, l'aide directe aux enfants a constitué 42% des dépenses, l'acquisition du terrain pour le futur orphelinat 35% des dépenses, l'activité de soutien aux veuves chargées de famille 8 %, les frais administratifs seulement 4,5% et les frais exceptionnels 10,5%.

Soutenir les orphelins et les enfants en situation de vulnérabilité est notre priorité absolue, c'est pourquoi plus de 40% de notre budget exclusivement consacré à une aide directe aux enfants.

Parmi les dépenses liées directement aux parrainages, citons d'abord les frais scolaires des enfants. Il incluent à la fois :

- les frais d'écolage des enfants en cycle secondaire (heureusement, depuis un an, les enfants inscrits en primaire sont dispensés de frais suite à une décision du gouvernement),
- les différentes fournitures scolaire,
- les uniformes scolaires.

Ces frais représentent toujours entre 20 et 35% de notre budget total. Nous continuerons de maintenir ce niveau d'engagement à l'avenir. Nous considérons l'éducation et la scolarisation des enfants comme une nécessité absolue, surtout dans un pays où le taux d'alphabétisation ne dépasse guère 56% selon les dernières études du PNUD (Programme des Nations-unies pour le Développement).

Les dépenses alimentaires ont été plus élevées que l'année précédente en raison des risques liés à la période électorale, pendant laquelle les associations ont distribué des kits alimentaires aux enfants et aux familles d'accueil.

Les frais médicaux ont été moins élevés que prévu, grâce à l'implication des associations Akaralé et CREJe, qui les ont pris directement à leur charge sur un budget propre. Nous les remercions pour cet effort, notamment en faveur des enfants atteints du VIH-SIDA.

Quant aux **fonds d'aide exceptionnelle**, il a permis d'aider d'autres enfants que ceux initialement prévus dans le projet, notamment lors de la rentrée scolaire et par des distributions de nourriture en plusieurs occasions.

Nous avons également animé **des petites fêtes pour les enfants, notamment à Noël, Nouvel An et à Pâques, avec des repas et des animations.**

L'acquisition du terrain de 5 hectares pour l'orphelinat a constitué l'une des initiatives-phares de cette année. Elle a été sponsorisée à 79% grâce au don d'une société d'investissement et 21% par des donateurs privés.

Le lancement activités de soutien aux veuves chargées de famille est un nouveau pan de notre projet, que nous souhaitons pérenniser. Il a été soutenu à la fois par des donateurs individuels et par la CARITAS Togo. Les premiers ont contribué à l'organisation d'une formation en gestion pour les veuves et la seconde a rendu possible un soutien financier concret aux veuves.

Enfin, cette année, **les frais administratifs et de transport** n'ont représenté que 4,5% des dépenses totales.

L'association CRAC-EPE s'est investie en prenant en charge sur des contributions locales l'acquisition de nouveau matériel informatique (achat d'un ordinateur, d'une clé USB, d'une connexion Internet) indispensable à la réalisation de nos projets à long terme.

10. Budget prévisionnel 2010 –2011

A/ Budget global

Budget parrainages

DEPENSES	En FCFA	En euros	En termes de pourcentage
Frais scolaires	992 000	1515	50%
Soutien alimentaire	495 000	758	25%
Soutien médical	198 200	300	10%
Fonds d'Aide Exceptionnelle	99 600	152	5%
Fête des enfants	99 600	152	5%
Frais administratifs	99 600	152	5%
TOTAL	1 984 000	3029	100%

RECETTES	En FCFA	En euros	En termes de pourcentage
Dons individuels septembre 2010	851 500	1 300	43 %
Dons individuels novembre 2010	327 500	500	16,5%
Dons individuels janvier – fév. 2011	655 000	1000	33%
Participation locale	150 000	229	7,5%
TOTAL	1 984 000	3 029	100 %

Budget soutien aux AGR des veuves chargées de famille

DEPENSES	En FCFA	En euros	En termes de pourcentage
Soutien direct aux projets des veuves	567 500	870	100%
TOTAL	567 500	870	100%

RECETTES	En FCFA	En euros	En termes de pourcentage
Dons individuels novembre 2010	327 500	500	57%
Soutien OCDE - CARITAS	240 000	370	43%
TOTAL	567 500	870	100%

Budget achat du terrain (les 5 hectares restant)

DEPENSES	En FCFA	En euros	En termes de pourcentage
Acquisition du terrain	2 000 000	3 050	100%
TOTAL	2 000 000	3 050	100%

RECETTES	En FCFA	En euros	En termes de pourcentage
Dons personnes morales de droit privé (entreprises, banques, sociétés d'investissement, etc)	2 000 000	3 050	100%
TOTAL	2 000 000	3 050	100%

Budget construction de l'orphelinat

DEPENSES	En FCFA	En euros	En termes de pourcentage
Construction de l'orphelinat ⁴	21 000 000	32 060	100%
TOTAL	21 000 000	32 060	100%

RECETTES	En FCFA	En euros	En termes de pourcentage
Dons personnes morales de droit public (ambassades, départements français, communes, etc)	21 000 000	32 060	100%
TOTAL	21 000 000	32 060	100%

Budget centre de formation agropastoral

DEPENSES	En FCFA	En euros	En termes de pourcentage
Création du centre et fonctionnement sur deux ans ⁵	11 409 500	17 419	100%
TOTAL	11 409 500	17 419	100%

RECETTES	En FCFA	En euros	En termes de pourcentage
Dons personnes morales de droit privé (fondations,...)	10 489 500	16 015	92 %
Dons individuels	920 000	1 404	8 %
TOTAL	11 409 500	17 419	100%

TOTAL GENERAL	36 961 000	56 428	100%
----------------------	-------------------	---------------	-------------

TOTAL	36 961 000	56 428	100%
--------------	-------------------	---------------	-------------

⁴ Voir annexes

⁵ Pour plus de détails sur le projet, n'hésitez pas à nous demander tous les documents afférents

B/ Budget par association de terrain

1. Pour les parrainages et les AGR des veuves

Association CRAC

DEPENSES	En FCFA	En euros	En termes de pourcentage
Parrainages	739 500	1 129	80%
AGR des veuves	189 500	289	20%
TOTAL	929 000	1 418	100%

RECETTES	En FCFA	En euros	En termes de pourcentage
Fonds des donateurs individuels	799 000	1 220	86%
Fonds OCDI	80 000	122	9%
Participation locale	50 000	76	5%
TOTAL	929 000	1 418	100 %

Association CREJE

DEPENSES	En FCFA	En euros	En termes de pourcentage
Parrainages	621 500	949	77%
AGR des veuves	189 500	289	23%
TOTAL	811 000	1 238	100%

RECETTES	En FCFA	En euros	En termes de pourcentage
Fonds des donateurs individuels	681 000	1 040	84%
Fonds OCDI	80 000	122	10%
Participation locale	50 000	76	6%
TOTAL	811 000	1 238	100 %

Association Akaralé

DEPENSES	En FCFA	En euros	En termes de pourcentage
Parrainages	621 500	949	77%
AGR des veuves	189 500	289	23%
TOTAL	811 000	1 238	100%

RECETTES	En FCFA	En euros	En termes de pourcentage
Fonds des donateurs individuels	681 000	1 040	84%
Fonds OCDI	80 000	122	10%
Participation locale	50 000	76	6%
TOTAL	811 000	1 238	100 %

TOTAL GENERAL	2 551 000	3 894	100%
----------------------	------------------	--------------	-------------

TOTAL	25 551 500	3 894	100%
--------------	-------------------	--------------	-------------

2. Pour l'acquisition du terrain, la construction du centre d'accueil et la création du centre agro-pastoral

En tant que superviseur du projet sur le terrain, c'est l'association CRAC-EPE qui recevra directement les fonds liés à ces deux postes budgétaires.

Néanmoins, il est entendu qu'à terme, la création d'un orphelinat profitera aux enfants parrainés par les 3 associations. Le CRAC agira ici au nom de toutes les associations et pour le bien-être commun.

Association CRAC

DEPENSES	En FCFA	En euros	En termes de pourcentage
Achat terrain 5 ha	2 000 000	3 050	6%
Construction centre d'accueil	21 000 000	32 060	61%
Création centre de formation agropastoral	11 409 500	17 419	33%
TOTAL	34 409 500	52 529	100%

RECETTES	En FCFA	En euros	En termes de pourcentage
Fonds des donateurs personnes morales de droit privé	12 489 500	19 065	36%
Fonds des donateurs personnes morales de droit public	21 000 000	32 060	61%
Dons individuels	920 000	1 404	3%
TOTAL	34 409 500	52 529	100 %

ANNEXES

RECU POUR L'ACQUISITION DU TERRAIN

RECU PROVISOIRE DE VENTE DE TERRAIN

Je soussigné **Monsieur ADJASSOU Yao**, Représentant des biens de la Collectivité « ADJASSOU », demeurant et domicilié à Gléi, quartier Kobouko, Préfecture de l'Ogou, reconnais avoir vendu une parcelle de terrain d'une superficie de dix (10) hectares de la Collectivité « ADJASSOU » sis à Avédjé (Préfecture de l'Amou) au lieu nommé Agbazé à l'**Association Cercle de Réflexion et d'Action pour la Cohésion (CRAC)** représentée par le Père Séraphin ABOKITSE (Président du Conseil d'Administration) et **Monsieur Yves Matthieu AMEWU** (Coordinateur Général).

PRIX : La vente est faite et acceptée moyennant le prix convenu entre les parties soussignées à la somme totale de quatre millions de francs (4. 000. 000 FCFA) ; soit 400. 000FCA l'hectare.

AVANCE VERSEE : Deux millions de francs CFA correspondant au prix de cinq (05) hectares.

RESTE A PAYER : Deux millions de francs CFA correspondant au prix de cinq (05) hectares restants.

Délivre le présent reçu pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Gléi, le 05 Avril 2010

Le vendeur,

Les Acquéreurs,

Mr ADJASSOU Yao

Père Séraphin ABOKITSE

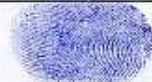


Mr Yves- Matthieu AMEWU

TEMOINS

Mme LATEVI Amavi

Mme Clémentine AVOSSE



Mme ADJASSOU Adjo



Budget prévisionnel global pour la construction du centre d'accueil La Maison des Amis

Désignation	Prix total en FCFA	Prix total en euros
Terrassement (implantation de l'ouvrage, décapage terre, fouille en rigole pour fondation, remblai)	2 079 665	3 175
Béton armé - maçonnerie (béton de propriété, fondation et soubassement en parpaings plein de 0.20, béton en forme de dallage, mur en élévation de 0.15 creux, béton armé pour poteaux, chaînage générale, béton armé pour dallage au sol)	11 361 568	17 345
Menuiserie diverses (portes en bois massif, lame nacco, chassis lames, pommelles-vicellerie) 1.673.125	1 673 125	2 554
Revêtement sol-mur (enduits verticaux sur le mur, enduits horizontaux sur dalle, chape lisse sur dalle)	2 210 120	3 374
Installations sanitaires (fourniture et pose de WC complet à l'anglaise, construction et pose de fosse septique à sortie horizontale à usage domestique, construction du puisard absorbant de 15) TOTAL GLOBAL=20.936.210.52 FCFA soit 31 963.68 Euros (1 Euro=655 FCFA).	1 500 000	2 290
Installations électriques (fourniture et pose d'ampoules à réglette de 60W, fourniture et pose d'ampoules ordinaire de 40W, fourniture et pose d'interrupteur simple allumage)	149 924	229
Badigeon-Peinture (badigeon à la chaux sur le mur, peinture à huile sur portes)	1 511 807	2 308
Imprévus	513 791	725
Total Général	21 000 000	32 000

Budget prévisionnel global pour l'ouverture du centre d'accueil La Maison des Amis

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Prix total en FCFA	Prix total en euros
Terrain de 10 hectares <i>(dont 5 hectares déjà acquis et 5 à acquérir au mois d'octobre 2010 sur promesse de don)</i>	-	-	4 000 000	6 100
Permissions officielles et accréditations	-	-	30 000	50
Construction du bâtiment <i>(voir budget détaillé)</i>	-	-	21 000 000	32 000
Forage	-	-	2 500 000	3 800
Sous- total 1			27 530 000	41 950
Lits d'enfants	40	10 000	400 000	600
Lits adulte	4	15 000	60 000	90
Tables grandes	4	15 000	60 000	90
Bancs	5	2 000	10 000	15
Tabourets	10	3 000	30 000	45
Fours à charbon	4	3 000	12 000	20
Nécessaire cuisine	-	-	175 000	270
Frigos	2	30 000	60 000	90
Seaux d'eau grands	10	4000	40 000	60
Ampoules lot	1	10 000	10 000	15
Pharmacie de base <i>(en partie issue de dons en nature venus d'Europe, assistance de deux hôpitaux suisse et français)</i>	-	-	100 000	150
Draps et serviettes	40	1 000	40 000	60
Moustiquaires lits	45	1 000	45 000	70
Moustiquaires fenêtres forfait	-	-	100 000	150
Vêtements d'enfants lot <i>(en partie issus de dons venus d'Europe)</i>	-	-	80 000	120
Télévision	1	50 000	50 000	75
Lecteur DVD	1	15 000	15 000	25
DVD éducatifs lot	-	-	20 000	30
Jeux et jouets lot <i>(en partie issue de dons venus d'Europe)</i>	-	-	10 000	15
Balançoires	1	65 000	65 000	100
Toboggan	1	100 000	100 000	150
Vélos pour enfants	5	10 000	50 000	75
Mobiliers divers (étagères, armoire, bureaux)	-	-	100 000	150
Voiture de transport des enfants (d'occasion)	1	1 500 000	1 500 000	2290
Sous-total 2			3 132 000	4 755
TOTAL			30 662 000	46 705

Budget prévisionnel pour le fonctionnement annuel du centre d'accueil La Maison des Amis

Dépenses	En FCFA	En Euros	Recettes	En FCFA	En Euros
Frais alimentaires pour 40 enfants <i>(évalués à 500 FCA par enfant par jour)</i>	7 200 000	10 990	Vente des cultures issues du terrain	1 470 000	2 245
Frais de pétrole et charbon pour cuisine <i>(évalués à 14 000 CFA par mois)</i>	168 000	260	Locations chambres D'hôtes <i>(5 chambres à 3000 FCFA la nuit)</i>	5 000 000	7 630
Frais de scolarité et fournitures pour 40 enfants <i>(évalués à 200 000 pour frais d'écolage, 200 000 pour fournitures et 200 000 pour insertion professionnelle des enfants plus âgés)</i>	600 000	915	Dons individuels de l'étranger	2 620 000	4 000
Frais de santé pour 40 enfants <i>(forfait annuel de 10 000 pour 30 enfants non séropositifs et de 20 000 pour 10 enfants séropositifs)</i>	500 000	760	Subventions fondations, banques, entreprises et églises	4 922 000	7 515
Frais d'électricité <i>(évalués à 7 000/mois)</i>	84 000	130	Participation locale avec soutien de la CARITAS	1 000 000	1 525
Salaires personnel orphelinat <i>(1 directeur/trice, 4 éducateurs/trices, deux cuisinier/ières)</i>	4 680 000	7 140			
Carburant, entretien et essence de la voiture de transport des enfants	280 000	430			
Parrainages résiduels en familles d'accueil <i>(environ 80 enfants)</i>	1 500 000	2290			
TOTAL GENERAL	15 012 000	22 915		15 012 000	22 915